

*Questions orales*

[Traduction]

**M. Nowlan:** Le ministre nous dira-t-il si elle entend présenter à la Chambre la prochaine étape de la législation sur les télécommunications avant cette conférence ou veut-elle en discuter avec ses ministres provinciaux respectifs et responsables? Si le projet de loi n'est pas prêt, entend-elle présenter à cette conférence de nouvelles propositions et de nouvelles initiatives dans tout le domaine des télécommunications, surtout en ce qui a trait à certains des problèmes de compétence?

[Français]

**Mme Sauvé:** Monsieur le président, j'espère que la loi sur les communications sera déposée à la Chambre, pour que je puisse en saisir les ministres qui seront présents à la réunion du Conseil des ministres. Au sujet de cette réunion, je dois préciser pour le bénéfice de la Chambre, que ce n'est pas une conférence fédérale-provinciale, mais une réunion du Conseil des ministres des Communications, qui est conçue comme un forum où l'on échange des vues sur la politique à venir dans le domaine des communications.

\* \* \*

[Traduction]

## LES FINANCES

LES AFFECTATIONS DE CRÉDITS AU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN—DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION RELATIVE À L'ÉTUDE DU TRANSPORT DANS LE SUD-OUEST DE WINNIPEG

**M. Dean Whiteway (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle concerne la rébellion de Toronto. Étant donné que des députés de son parti se sont insurgés la semaine dernière quand il a annoncé qu'il ne financerait pas de service de transport en commun comme il l'avait promis durant la campagne électorale, le ministre est-il prêt à réviser cette décision et à prévoir des crédits dans le prochain budget? Les Canadiens n'ont pas cru que c'était là une promesse électorale creuse, mais bien une véritable politique.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué la semaine dernière, nous nous sommes engagés, comme l'a rappelé tout dernièrement mon collègue, le président du Conseil du Trésor, à comprimer les dépenses fédérales et nous entendons respecter cet engagement.

**M. Whiteway:** J'ai une question supplémentaire qui a trait à une étude commandée il y a un an et financée en grande partie par le ministère du ministre, ainsi que par le gouvernement du Manitoba et la ville de Winnipeg. Le ministre s'en souviendra. Elle s'intitule: «South West Transit Study». En faisant part de sa décision la semaine dernière, le ministre a étouffé ce projet auquel collaboraient les trois échelons de gouvernement. Le ministre serait-il prêt au moins à faire exception pour cette étude et à lui fournir l'argent nécessaire plutôt que d'y mettre fin?

[M<sup>me</sup> Sauvé.]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Cela ressemble manifestement à une instance. Passons à la présentation des rapports des comités permanents et spéciaux.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos de la déclaration du leader du gouvernement à la Chambre suite aux questions de députés de notre parti concernant la motion proposée hier par le député de Saint-Jean-Est aux termes de l'article 43 du Règlement. Pour prouver que le gouvernement est réellement disposé à faire une déclaration à la Chambre, même sans aucun débat, le leader du gouvernement peut-il proposer de revenir aux motions proposées aux termes de l'article 43, afin que le député de Saint-Jean-Est puisse maintenant proposer sa motion? Cela permettrait à mon ami, le député de Saint-Jean-Est de présenter une motion indiquant que la Chambre des communes appuie la position que le gouvernement a prise à ce propos.

● (1500)

**M. l'Orateur:** Le député a soulevé cette question en invoquant le Règlement. Il sait fort bien, j'en suis sûr, qu'elle ne relève pas uniquement de l'autorité et de la compétence du président du Conseil privé, si étendues soient-elles. Les motions aux termes de l'article 43 du Règlement doivent être présentées avant la période des questions et on ne peut déroger à cette entente sans le consentement unanime de la Chambre.

**M. Hnatyshyn:** Je voudrais donc simplement demander à la Chambre la permission de revenir aux motions présentées aux termes de l'article 43 du Règlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LA LOI ANTI-INFLATION

LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LA CLI AU DIRECTEUR CONCERNANT KELLY, DOUGLAS AND CO.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer un rapport, concernant la société Kelly, Douglas and Co. qui a été envoyé par la Commission de lutte contre l'inflation au directeur chargé de l'application de la loi.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 905, 1197, 1245, 1373, 1402, 1562 et 1639.